



AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2023-19

Avis est donné que lors d'une séance ordinaire tenue le lundi 6 février 2023, le conseil municipal de Val-d'Or a adopté le règlement **2023-19** décrétant une dépense de 9 095 000 \$ et un emprunt de 9 095 000 \$ pour défrayer le coût de travaux et l'achat d'un nouveau système, relatifs à la gestion de l'eau.

Ce règlement a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 4 avril 2023.

Il peut être pris communication de ce règlement au Service du greffe à l'hôtel de ville, au 855, 2^e Avenue à Val-d'Or, aux heures normales d'ouverture des bureaux.

Ce règlement entre en force et en vigueur le jour de la publication du présent avis, conformément à la loi.

DONNÉ à Val-d'Or, le 12 avril 2023.

Signé

**Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière**



RÈGLEMENT 2023-19

Règlement décrétant une dépense de 9 095 000 \$ et un emprunt de 9 095 000 \$ pour défrayer le coût de travaux et l'achat d'un nouveau système, relatifs à la gestion de l'eau.

PRÉAMBULE

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors d'une séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mercredi 25 janvier 2023 et qu'un projet de règlement a été déposé à cette même séance;

EN CONSIDÉRATION de ce qui précède, le conseil municipal décrète ce qui suit :

ARTICLES

Article 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

Article 2

Le conseil municipal est autorisé à procéder aux achats et à faire exécuter les travaux mentionnés dans le présent règlement conformément aux plans et devis ci-dessous énumérés, incluant les frais, les taxes nettes et les imprévus, tel qu'il appert des estimations détaillées préparées par la division ingénierie du Service des infrastructures urbaines, et approuvées le 20 janvier 2023 par M. Danny Burbridge, ingénieur et directeur de ce service, figurant à l'annexe A du présent règlement et en faisant partie intégrante.

LISTE DES TRAVAUX ET DES PLANS CORRESPONDANTS

DESCRIPTION DU PROJET	PLANS N ^{os}
Construction d'une nouvelle station de pompage d'eau potable et son raccordement au réseau aqueduc existant dans le secteur Vassan	Civil
	22-0226-CIV-0101
	22-0226-CIV-0201
	22-0226-CIV-0301
	22-0226-CIV-0501
	Structure
	22-0226-STR-0101
	22-0226-STR-0102
	22-0226-STR-0103
	22-0226-STR-0104
	22-0226-STR-0105
	Architecture
	22-0226-ARC-0101
	22-0226-ARC-0102
	22-0226-ARC-0103
	22-0226-ARC-0104
	Mécanique de procédé
	22-0226-MEP-101
	22-0226-MEP-102
	Mécanique du bâtiment
	22-0226-MEC-101
	22-0226-MEC-102
	Électrique et I&C
	22-0226-ELE-101
	22-0226-ELE-102
	22-0226-ELE-103

DESCRIPTION DU PROJET	PLANS NOS
Station d'épuration principale de la Ville de Val-d'Or – Déphosphatation et désinfection des eaux usées	Civil 181-07874-00-C-000 181-07874-00-C-001 181-07874-00-C-002 181-07874-00-C-003 181-07874-00-C-004 181-07874-00-C-005 181-07874-00-C-006
	Structure 181-07874-00-S-000 181-07874-00-S-001 181-07874-00-S-002 181-07874-00-S-003 181-07874-00-S-004 181-07874-00-S-005 181-07874-00-S-006 181-07874-00-S-007 181-07874-00-S-008 181-07874-00-S-009
	Architecture 181-07874-00-A-001 181-07874-00-A-002 181-07874-00-A-003 181-07874-00-A-004 181-07874-00-A-005
	Mécanique de procédé 181-07874-00-PR-001 181-07874-00-PR-002 181-07874-00-PR-003 181-07874-00-PR-004 181-07874-00-PR-005 181-07874-00-PR-006 181-07874-00-PR-007 181-07874-00-PR-008 181-07874-00-PR-009 181-07874-00-PR-010
	Mécanique du bâtiment 181-07874-00-M-001 181-07874-00-M-002 181-07874-00-M-003
	Électricité 181-07874-00-E-001 181-07874-00-E-002 181-07874-00-E-003 181-07874-00-E-004 181-07874-00-E-005 181-07874-00-E-006
	Instrumentation et contrôle 181-07874-00-I-001 181-07874-00-I-002 181-07874-00-I-003
Achat d'un nouveau système pour la gestion de l'eau (SCADA)	---

Article 3

Le conseil municipal est autorisé à dépenser une somme de 9 095 000 \$ pour les fins du présent règlement.

Article 4

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil municipal est autorisé à emprunter une somme de 9 095 000 \$ sur une période de 10 ans.

Article 5

Afin de pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, incluant les frais incidents décrétés par le présent règlement, il est imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la ville de Val-d'Or, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 6

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avèrerait insuffisante.

Article 7

Le conseil municipal affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil municipal affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de la dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

Article 8

Le présent règlement entrera en force et en vigueur après l'accomplissement des formalités édictées par la loi.

ADOPTION, le 6 février 2023.

APPROBATION PAR LE MAMH, le

ENTRÉE EN VIGUEUR, le



Signé

CÉLINE BRINDAMOUR, mairesse

Signé

**ANNIE LAFOND, notaire
Greffière**

RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2023-19

RÉSUMÉ DES COÛTS

DESCRIPTION	MONTANT
ESTIMATION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION DE POMPAGE D'EAU POTABLE ET SON RACCORDEMENT AU RÉSEAU D'AQUEDUC EXISTANT DANS LE SECTEUR VASSAN	2 000 000 \$
ESTIMATION POUR LA STATION D'ÉPURATION PRINCIPALE DE LA VILLE DE VAL-D'OR DÉPHOSPHATION ET DÉSINFECTION DES EAUX USÉES	6 000 000 \$
ESTIMATION POUR L'ACHAT D'UN NOUVEAU SYSTÈME POUR LA GESTION DE L'EAU (SCADA)	500 000 \$
Sous-total	8 500 000 \$
FRAIS DE FINANCEMENT (±7 %)	595 000 \$
TOTAL	9 095 000 \$
 DANNY BURBRIDGE, ing. directeur Infrastructures urbaines OIQ #109056 Le 20 janvier 2023	

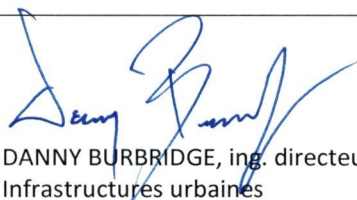
RÈGLEMENT 2023-19

LISTE DE PLANS

DESCRIPTION	NO. PLAN	DATE	RÉVISÉ LE
Construction d'une nouvelle station de pompage d'eau potable et son raccordement au réseau d'aqueduc existant dans le secteur Vassan	Civil	Janvier 2023	Janvier 2023
	22-0226-CIV-0101		
	22-0226-CIV-0201		
	22-0226-CIV-0301		
	22-0226-CIV-0501		
		Janvier 2023	Janvier 2023
	Structure		
	22-0226-STR-0101		
	22-0226-STR-0102		
	22-0226-STR-0103		
	22-0226-STR-0104		
	22-0226-STR-0105	Janvier 2023	Janvier 2023
	Architecture		
	22-0226-ARC-0101		
	22-0226-ARC-0102		
	22-0226-ARC-0103	Janvier 2023	Janvier 2023
	22-0226-ARC-0104		
	Mécanique de procédé		
	22-0226-MEP-101	Janvier 2023	Janvier 2023
	22-0226-MEP-102		
	Mécanique du bâtiment	Janvier 2023	Janvier 2023
	22-0226-MEC-101		
	22-0226-MEC-102		
	22-0226-MEC-103		
	Électrique et I&C		
	22-0226-ELE-101		
	22-0226-ELE-102		
	22-0226-ELE-103		

DESCRIPTION	NO. PLAN	DATE	RÉVISÉ LE
Station d'épuration principale de la Ville de Val-d'Or – Déphosphatation et désinfection des eaux usées.	Civil 181-07874-00-C-000 181-07874-00-C-001 181-07874-00-C-002 181-07874-00-C-003 181-07874-00-C-004 181-07874-00-C-005 181-07874-00-C-006	Janvier 2023	Janvier 2023
	Structure 181-07874-00-S-000 181-07874-00-S-001 181-07874-00-S-002 181-07874-00-S-003 181-07874-00-S-004 181-07874-00-S-005 181-07874-00-S-006 181-07874-00-S-007 181-07874-00-S-008 181-07874-00-S-009	Janvier 2023	Janvier 2023
	Architecture 181-07874-00-A-001 181-07874-00-A-002 181-07874-00-A-003 181-07874-00-A-004 181-07874-00-A-005	Janvier 2023	Janvier 2023
	Mécanique de procédé 181-07874-00-PR-001 181-07874-00-PR-002 181-07874-00-PR-003 181-07874-00-PR-004 181-07874-00-PR-005 181-07874-00-PR-006 181-07874-00-PR-007 181-07874-00-PR-008 181-07874-00-PR-009 181-07874-00-PR-010	Janvier 2023	Janvier 2023

DESCRIPTION	NO. PLAN	DATE	RÉVISÉ LE
	Mécanique du bâtiment 181-07874-00-M-001 181-07874-00-M-002 181-07874-00-M-003	Janvier 2023	Janvier 2023
	Électricité 181-07874-00-E-001 181-07874-00-E-002 181-07874-00-E-003 181-07874-00-E-004 181-07874-00-E-005 181-07874-00-E-006	Janvier 2023	Janvier 2023
	Instrumentation et contrôle 181-07874-00-I-01 181-07874-00-I-02 181-07874-00-I-03	Janvier 2023	Janvier 2023



DANNY BURBRIDGE, ing. directeur, OIQ #109056
Infrastructures urbaines
Le 20 janvier 2023

**ESTIMATION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION DE
POMPAGE D'EAU POTABLE ET SON RACCORDEMENT AU RÉSEAU
D'AQUEDUC EXISTANT DANS LE SECTEUR VASSAN**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTE APPROX. b	TOTAL a x b = c
	RÈGL. 2023-19-1				
	<u>CHEMIN D'ACCÈS ET AMÉNAGEMENT DU SITE</u>				
1.	Déboisement	m ²	5,00 \$	5245	26 225,00 \$
2.	Essouchage et décapage de toute la zone des travaux et disposition à un site autorisé	m ²	10,00 \$	5245	52 450,00 \$
3.	Excavation et préparation de la plateforme	m ³	35,00 \$	3164	110 740,00 \$
4.	Membrane géotextile jusqu'à la ligne d'infrastructure	m ²	5,00 \$	2636	13 180,00 \$
5.	Sous-fondation en MG-112, 900 mm d'épaisseur	t métr.	20,00 \$	5220	104 400,00 \$
6.	Fondation supérieure en MG-20, 300 mm d'épaisseur	t métr.	25,00 \$	1898	47 450,00 \$
7.	Ponceau en PEHD, 600 mm de diamètre incluant perré	m lin.	415,00 \$	30	12 450,00 \$
8.	Ponceau en PEHD, 375 mm de diamètre incluant perré	m lin.	225,00 \$	30	6 750,00 \$
9.	Fossé de drainage	m lin.	5,00 \$	540	2 700,00 \$
10.	Système d'épuration Bionest incluant poste de suppression	forfaitaire	20 000,00 \$	1	20 000,00 \$
					396 345,00 \$
	<u>AQUEDUC</u>				
11.	Conduite principale en F.D. CL.52, 150 mm de diamètre pré-isolée	m lin.	540,00 \$	117	63 180,00 \$
12.	Vanne de type Mueller A-2360-23 à siège résilient, 150 mm de diamètre	unité	4 600,00 \$	1	4 600,00 \$
13.	Raccordement au réseau d'aqueduc existant	unité	8 500,00 \$	1	8 500,00 \$
14.	Branchement de service d'aqueduc en cuivre, 19 mm de diamètre	unité	2 500,00 \$	1	2 500,00 \$
					78 780,00 \$

**ESTIMATION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION DE
POMPAGE D'EAU POTABLE ET SON RACCORDEMENT AU RÉSEAU
D'AQUEDUC EXISTANT DANS LE SECTEUR VASSAN**

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTE APPROX. b	TOTAL a x b = c
	RÈGL. 2023-19-1				
	<u>BRANCHEMENT DE SERVICE</u>				
15.	Branchement de service d'égout domestique en PVC DR28, 100 mm de diamètre	m lin.	185,00 \$	65	12 025,00 \$
					12 025,00 \$
	<u>STATION DE POMPAGE</u>				
16.	Bâtiment incluant, architecture, charpente de bois et fondation de béton	forfaitaire	135 000,00 \$	1	135 000,00 \$
17.	Électricité du bâtiment et génératrice	forfaitaire	120 000,00 \$	1	120 000,00 \$
18.	Plomberie du bâtiment	forfaitaire	170 000,00 \$	1	170 000,00 \$
19.	Ventillation et contrôle du bâtiment	forfaitaire	75 000,00 \$	1	75 000,00 \$
20.	Mécanique de procédé et équipements (débitmètre, système de chloration, réservoirs, etc.)	forfaitaire	185 000,00 \$	1	185 000,00 \$
21.	Mécanique de pompage incluant pompes submersibles (2 unités,) coulisseau, conduite verticale et horizontale jusqu'au bâtiment, panneau de contrôle et variateur de fréquence	unité	395 000,00 \$	1	395 000,00 \$
22.	Téléométrie et contrôle	unité	60 000,00 \$	1	60 000,00 \$
23.	Clôture et porte coulissante	fort.	19 500,00 \$	1	19 500,00 \$
24.	Ensemencement hydraulique et terre végétale, 150 mm d'épaisseur	m ²	35,00 \$	2160	75 600,00 \$
					1 235 100,00 \$
	<u>AMÉNAGEMENT DIVERS</u>				
25.	Isolation en plaques de type HI-40, 50 mm d'épaisseur	m ²	85,00 \$	60	5 100,00 \$
26.	Fouille	unité	4 000,00 \$	1	4 000,00 \$
					9 100,00 \$

ESTIMATION POUR LA CONSTRUCTION D'UNE NOUVELLE STATION DE
POMPAGE D'EAU POTABLE ET SON RACCORDEMENT AU RÉSEAU
D'AQUEDUC EXISTANT DANS LE SECTEUR VASSAN

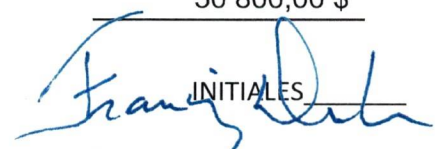
Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTE APPROX. b	TOTAL a x b = c
RÈGL. 2023-19-1					
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS				1 731 350,00 \$
	FRAIS INCIDENTS		IMPRÉVUS (±5 %)		86 567,50 \$
	FRAIS INCIDENTS		CONTRÔLE DE SOL (±5 %)		86 567,50 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS				1 904 485,00 \$
	TAXES NETTES		TVQ (50 % de 9,975 %)		94 986,19 \$
	TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES				1 999 471,19 \$
	TOTAL ARRONDI				2 000 000,00 \$
 Préparé par Phillip Sidorenko, ing. Le 20 décembre 2022					

Station d'épuration principale de la Ville de Val-d'Or
Déphosphatation et désinfection des eaux usées
N/Réf.: 181-07874-00



ESTIMÉ DES COÛTS - 19 JANVIER 2023

DESCRIPTION DES TRAVAUX		COÛTS ANTICIPÉS POUR L'ANNÉE 2023 INCLUANT 4,9875% TAXES
RÈGL.: 2023-19-2		
LOT 1A - DÉPHOSPHATATION		
1.1	Conception et préparation des dessins d'atelier	448 700,00 \$
LOT 1B- DÉSINFECTION UV		
1.1	Conception et préparation des dessins d'atelier	49 700,00 \$
Sous-total - Conception et dessins d'atelier - Présélection		498 400,00 \$
LOT 2 - ENTREPRENEUR GÉNÉRAL		
0,0	<u>Frais de gestion de chantier</u>	
0,1	Gestion et organisation au chantier	244 700,00 \$
Sous-total 0.0 - Frais de gestion de chantier		244 700,00 \$
1.0	<u>Civil</u>	
1.1	Déboisement, essouchement et décapage	45 700,00 \$
1.2	Conduite d'émissaire Ø750 (reprofilage), incluant démantèlement existant et raccordement à l'existant	153 400,00 \$
1.3	Nouvelle chambre d'émissaire et nouveau regard RE-4	94 800,00 \$
1,4	Conduite entrée/sortie usine Ø750	13 700,00 \$
1,5	Conduite de refoulement des eaux sales de lavage Ø100	50 800,00 \$

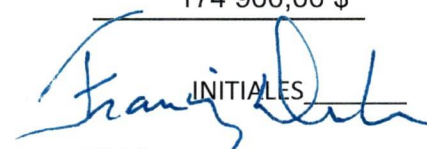

INITIALES

Station d'épuration principale de la Ville de Val-d'Or
Déphosphatation et désinfection des eaux usées
N/Réf.: 181-07874-00



ESTIMÉ DES COÛTS - 19 JANVIER 2023

DESCRIPTION DES TRAVAUX		COÛTS ANTICIPÉS POUR L'ANNÉE 2023 INCLUANT 4,9875% TAXES
1,6	Conduite d'eau potable Ø50	26 900,00 \$
1,7	Réseau de drainage souterrain, incluant station pompage	90 800,00 \$
1.8a	Excavation/remblai pour le bâtiment, incluant déblai hors site	491 100,00 \$
1.8b	Gestion des eaux (rabattement nappe et dérivation de l'émissaire)	267 800,00 \$
1.8c	Soutènement des excavations	901 500,00 \$
1,9	Chemin d'accès en gravier	127 300,00 \$
1,10	Aménagement des fossés	13 800,00 \$
1,11	Terrassement, incluant ensemencement hydraulique	0,00 \$
1,12	Clôture à maille de chaîne, incluant démantèlement clôture existante	21 800,00 \$
1.13	Conduites évacuation décanteurs au traitement tertiaire Ø600 (2)	61 000,00 \$
Sous-total 1.0 - Civil		2 360 400,00 \$
2.0	<u>Électricité</u>	
2.1	Services et entrée électrique	104 300,00 \$
2.2	Distribution principale	0,00 \$
2.3	Tranchées et câbles (extérieur)	174 900,00 \$


 INITIALS

Station d'épuration principale de la Ville de Val-d'Or
Déphosphatation et désinfection des eaux usées
N/Réf.: 181-07874-00



ESTIMÉ DES COÛTS - 19 JANVIER 2023

DESCRIPTION DES TRAVAUX	COÛTS ANTICIPÉS POUR L'ANNÉE 2023 INCLUANT 4,9875% TAXES
2.4 Distribution secondaire	0,00 \$
2.5 Raccordement des forces motrices (mécanique de bâtiment et procédé)	0,00 \$
2.6 Chauffage	0,00 \$
2.7 Éclairage	0,00 \$
2.8 Communication et alarme incendie	0,00 \$
Sous-total 2.0 - Électricité	279 200,00 \$
3,0 <u>Contrôle</u>	
3,1 Panneau de contrôle PCL-100, câblage, raccordement, intégration du	0,00 \$
Sous-total 3.0 - Contrôle	0,00 \$
4,0 <u>Mécanique de procédé</u>	
4,1 Coordination et installation complète des 3 unités de filtre à disque	0,00 \$
4,2 Coordination et installation complète des 3 mélangeurs	0,00 \$
4,3 Coordination et installation complète des réacteurs UV et accessoires	0,00 \$
4,4 Vannes murales	0,00 \$


 INITIALS

Station d'épuration principale de la Ville de Val-d'Or
Déphosphatation et désinfection des eaux usées
N/Réf.: 181-07874-00



ESTIMÉ DES COÛTS - 19 JANVIER 2023

DESCRIPTION DES TRAVAUX		COÛTS ANTICIPÉS POUR L'ANNÉE 2023 INCLUANT 4,9875% TAXES
4,5	Coordination et installation complète du système de préparation de polymère	0,00 \$
4,6	Coordination et installation complète du dosage du polymère	0,00 \$
4,7	Réservoirs de stockage d'alun	0,00 \$
4,8	Coordination et installation complète dosage d'alun	0,00 \$
4,9	Cabinet de livraison d'alun	0,00 \$
4,10	Canal Parshal	0,00 \$
4,11	Pompes des eaux sale de lavage et accessoires	0,00 \$
4,12	Tuyauterie, robinetterie et accessoires	26 500,00 \$
4,13	Instruments de procédé	0,00 \$
4,14	Métaux ouvrés	0,00 \$
4,15	Systèmes de levage	0,00 \$
4,16	PRÉSELECTION LOT 1A MICROTAMISAGE	972 600,00 \$
4,17	PRÉSELECTION LOT 1B RÉACTEURS UV	148 600,00 \$
Sous-total 4.0 - Mécanique de procédé		1 147 700,00 \$

5,0 Plomberie

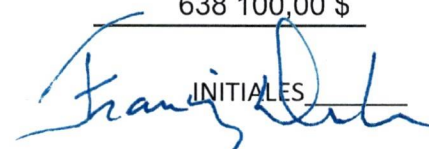

 INITIALS

Station d'épuration principale de la Ville de Val-d'Or
Déphosphatation et désinfection des eaux usées
N/Réf.: 181-07874-00



ESTIMÉ DES COÛTS - 19 JANVIER 2023

DESCRIPTION DES TRAVAUX		COÛTS ANTICIPÉS POUR L'ANNÉE 2023 INCLUANT 4,9875% TAXES
5,1	Équipements et accessoires de plomberie	0,00 \$
5,2	Drainage et ventilation sanitaire	0,00 \$
5,3	Eau domestique (froide et chaude)	0,00 \$
5,4	Drainage pluvial	8 100,00 \$
5,5	Calorifugeage	0,00 \$
Sous-total 5.0 - Plomberie		8 100,00 \$
6,0	<u>Ventilation</u>	
6,1	Équipements et accessoires de ventilation	0,00 \$
6,2	Conduits de ventilation et supports	0,00 \$
6,3	Calorifugeage	0,00 \$
6,4	Régulation	0,00 \$
Sous-total 6.0 - Ventilation		- \$
7,0	<u>Structure</u>	
7,1	Micropieux	234 600,00 \$
7,2	Béton coulé en place	312 600,00 \$
7,3	Coffrage	638 100,00 \$


 INITIALS

**Station d'épuration principale de la Ville de Val-d'Or
Déphosphatation et désinfection des eaux usées
N/Réf.: 181-07874-00**



ESTIMÉ DES COÛTS - 19 JANVIER 2023

DESCRIPTION DES TRAVAUX		COÛTS ANTICIPÉS POUR L'ANNÉE 2023 INCLUANT 4,9875% TAXES
7,4	Armature	247 800,00 \$
7,5	Bâtiment préfabriqué (structure, enveloppe, toit, aménagement intérieur, isolation, portes, fenêtres, porte de garage, finition intérieure)	0,00 \$
7,6	Plancher caillebotis, tapis et accessoires	0,00 \$
7,7	Escalier et garde-corps	0,00 \$
7,8	Travaux de membranes	0,00 \$
Sous-total 7.0 - Structure		1 433 100,00 \$
8,0	<u>Architecture</u>	
8,1	Travaux associés aux fondations	28 400,00 \$
8,2	Mur intérieur	0,00 \$
8,3	Finis de plancher	0,00 \$
8,4	Installation des plans et des cadres d'évacuation	0,00 \$
Sous-total 8.0 - Architecture		28 400,00 \$
TOTAL DES COÛTS ANTICIPÉS POUR L'ANNÉE 2023 INCLUANT 4,9875% TAXES		6 000 000,00 \$


 INITIALS

ESTIMATION POUR L'ACHAT D'UN NOUVEAU SYSTÈME
POUR LA GESTION DE L'EAU (SCADA)

Art.	DESCRIPTION	UNITÉ	PRIX UNITAIRE a	QTE APPROX. b	TOTAL a x b = c
RÈGL.: 2023-19-3					
1.	Radio et communication	unité	1 200,00 \$	35	42 000,00 \$
2.	Module ATU	unité	9 500,00 \$	10	95 000,00 \$
3.	Contrôleur Multismart	unité	15 000,00 \$	12	180 000,00 \$
4.	Nouveau système SCADA	unité	80 000,00 \$	1	80 000,00 \$
5.	Main d'œuvre (électricien)	forfaitaire	17 000,00 \$	1	17 000,00 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS					414 000,00 \$
FRAIS INCIDENTS			INFLATION (±15 %)		62 100,00 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS ET FRAIS INCIDENTS					476 100,00 \$
TAXES NETTES			TVQ (50 % de 9,975 %)		23 745,49 \$
TOTAL DES COÛTS DIRECTS, FRAIS INCIDENTS ET TAXES NETTES					499 845,49 \$
TOTAL ARRONDI					500 000,00 \$
 Préparé par Stéphan Larose, coordonnateur technique en ingénierie Le 22 décembre 2022					